

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Band:** - (2019)  
**Heft:** 2

**Artikel:** France : le groupe interarmées d'hélicoptères au service de la lutte contre le terrorisme  
**Autor:** Triaï, Chaouki  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-867942>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Un membre des forces spéciales (SOFIN) françaises à proximité de son hélicoptère NH90 au Mali.  
Photos © Armée de Terre.

## Forces aériennes

### France : Le groupe interarmées d'hélicoptères au service de la lutte contre le terrorisme

#### Chaouki Triai

Journaliste spécialiste des questions sécuritaires et géopolitiques

Certains diront que tous les outils matériels sur le plan militaire sont nécessaires dans des situations de crises majeures. Ceci est d'autant plus vrai pour l'hélicoptère de combat. Il sera utilisé pour la première fois après les attentats terroristes de janvier 2015 dans la région parisienne dans la commune de Dammartin-en-Goële, à 1h de la capitale, où une prise d'otages a eu lieu. Une situation d'urgence immédiate qui a nécessité la mise en action de l'hélicoptère au service du GIGN et du RAID dans une situation inédite avec un moyen inédit sur le sol de France.

#### Le GIH dans un nouveau rôle

Au milieu des années 1990, des attentats terroristes sont perpétrés à Paris, sans commune mesure avec ceux qui se sont déroulés en janvier et novembre 2015. Le gouvernement de l'époque déploie le plan VIGIPIRATE qui vise à prévenir et lutter contre les actions de nature terroriste. Durant la décennie 1990, l'Algérie est en proie à une guerre civile qui oppose l'armée aux islamistes. Celle-ci trouve un débordement sur le sol français. C'est dans ce contexte que VIGIPIRATE est mis en place. Durant cette période noire, le GIH n'avait pas été utilisé. Il entre en action en 2015. Il est mis en place pour appuyer les forces d'interventions du ministère de l'Intérieur : GIGN et RAID. Depuis quelques années, le public a l'habitude de voir les militaires dans la rue : opération Sentinelle qui s'est greffée au plan VIGIPIRATE simple ou renforcé, soumis à 4 échelons d'alertes définis par des couleurs : jaune, orange, rouge et rouge vif. Dans l'ombre, le GIH est une unité au service des forces du ministère de l'Intérieur. Pierre-Alain Goujard en est le Chef de bataillon (TA) et Chef du groupe interarmées d'hélicoptères qu'il commande depuis 2017. Il est chargé principalement de l'appui du RAID et du GIGN. Lors d'une conférence en juin 2018 à Eurosatory, il est remplacé par le Capitaine Jimmy qui nous explique le rôle essentiel que joue le GIH : « Nos hélicoptères interviennent régulièrement avec le GIGN et le RAID.

*Le seul problème de l'utilisation de gros moyens militaires sur le plan national c'est leur visibilité : dès que l'on voit des hélicoptères avec des fils barbelés, c'est qu'il y a guerre. Pourquoi l'hélicoptère militaire au service des forces du ministère de l'Intérieur ? C'est parce que tout simplement le ministère n'en a pas ». Et de préciser : « Nous leur apportons un matériel plus gros pour aller plus vite et plus loin que leurs moyens. Ce qui fait la différence de nos équipements : pouvoir faire l'assaut vertical que ce soit maritime ou terrestre en appui mutuel avec les tireurs d'élite sur du multiaxe afin de pouvoir faire de l'extraction et de l'insertion. L'hélicoptère permet de s'affranchir du terrain et de pouvoir faire de longues distances ».*

#### Le GIH : Une force spéciale de l'armée de l'air

Le GIH fait partie de l'armée de l'air. Il appartient au 4<sup>e</sup> régiment d'hélicoptères des forces spéciales. Le capitaine explique : « Nos hélicoptères sont des vieux gros PUMA. Pourquoi le PUMA ? C'est le seul appareil interarmées. Nous travaillons sur le territoire national et parfois outre-mer au service des forces du ministère de l'Intérieur contre le terrorisme maritime. Tout cela est venu d'une reconfiguration autant du GIGN que du RAID après la prise d'otages à Beslam (septembre 2004) en Russie et quelques rassemblements internationaux sur le territoire national. » Mais au-delà de cette reconfiguration, le capitaine reconnaît que par le passé il y a eu quelques problèmes : « Contre le terrorisme en mer, sur lequel on a eu quelques faiblesses et un audit sur les sites nucléaires avec une petite faiblesse sur la sécurité. C'est ainsi que le GIGN et le RAID ont en charge la sécurité des sites en étant capables d'intervenir en ambiance NRBC. On peut être déployé quand on en a besoin. Parfois on intervient pour la police judiciaire pour des arrestations sur les go-fast. » Il souligne qu'il existe « une culture opérationnelle en Afrique avec l'opération Harpie (lutte contre l'orpaillage). Comme on appartient au commandement des opérations



spéciales, on la cultive régulièrement. Ces capacités sont nécessaires parce qu'en face l'ennemi est de plus en plus militarisé et entraîné. On intervient quand l'hélicoptère apporte une valeur ajoutée. » Ainsi, compte tenu de la conjoncture terroriste, le GIH est susceptible de devenir essentiel. Il se révèle donc un élément particulièrement pertinent. Son entrée en scène en 2015 lors des attentats en région parisienne le démontre.

### Le GIH utilisé en 2015

Pour les attentats contre la salle de spectacle du Bataclan à Paris en novembre 2015, voici ce que nous dit le Capitaine Jimmy : « Ils ont hésité à nous utiliser parce qu'ils voulaient mettre des snipers sur les toits. L'utilisation d'un moyen militaire comme un hélicoptère reste très sensible. Envoyer un hélicoptère des armées au-dessus d'une cité, cela peut provoquer parfois plus de mal que de bien. On est en alerte 24h/24h, 7/7 toute l'année au profit du GIGN et du RAID. On est la seule unité d'hélicoptère moyen et de manœuvre sur la région parisienne à être utilisée sur une demande particulière. Par exemple, quand il y a beaucoup de gens à évacuer c'est un hélicoptère en capacité NRBC utilisé sur des accidents industriels. On peut être appelé sur n'importe quel point du territoire en situation de crise ». Sur les attentats de 2015, le capitaine précise : « C'est la première fois que l'on intervient sur un événement de ce genre. On avait été utilisés précédemment pour les go-fast et pour des véhicules à intercepter sur la route. Avant 2015, on n'a pas eu de grosses crises qui nécessitaient l'emploi de l'hélicoptère ». La prise d'otages, qui a eu lieu dans la commune de Dammartin-en-Goële dans une imprimerie, a mobilisé toutes les attentions en ce qui concerne les forces d'intervention et le rôle très important de l'hélicoptère interarmées. État des lieux fait par le Capitaine sur l'opération elle-même : « On a permis déjà de boucler la zone avant qu'il n'y ait suffisamment de forces d'interventions sur place. On a pu déposer les membres du GIGN et des appuis pour éviter des fuites. On a amené suffisamment de forces et on avait été mis au courant qu'ils (les terroristes) avaient récupéré un véhicule et qu'ils se dirigeaient sur Paris. Les hélicoptères se sont mis en loge autour de l'imprimerie quasiment au moment où ils rentraient ». Dans l'immédiateté de l'action, la réactivité est de mise. Le tour de force du GIH a su montrer son utilité dans une telle situation. Pour ce qui est du Bataclan, le capitaine déclare : « Sur le Bataclan, on savait qu'on ne pouvait pas intervenir parce que c'était trop proche et qu'il y avait suffisamment de monde. En revanche on s'est mis en alerte pour le cas éventuel d'une autre prise d'otages. » Par le passé le GIH avait été mis en alerte : « C'est déjà arrivé à Lyon, où des personnes se sont introduites sur un site Seveso pour le faire exploser. Le temps de la remontée d'informations, l'événement était déjà fini », précise-t-il. Le principal inconvénient c'est lorsqu'il faut envoyer des forces en plusieurs endroits à la fois. Interrogé sur la durée de l'action, le capitaine est resté silencieux sur le temps d'intervention car cette information revêt un caractère confidentiel même si cela se joue en minutes.



Ci-dessus : Débarquement d'un NH90.

Ci-dessous : Peu après avoir débarqué, les Sofins établissent une base de feu. L'armée française est une des rares à encore employer des grenades à fusil.



### Le GIH : Utilisation du PUMA et formation

Les premiers prototypes datent des années 1960. A ce sujet, le Capitaine apporte la précision suivante : « La livraison des PUMA qu'on a actuellement s'est faite en 1972. Un seul date des années 1980-82. C'est entretenu, fiable et cela reste de bonnes machines. L'avantage c'est que tout ce qui est mécanique se répare très bien. Après cela reste de l'électronique vieillissant ». A la question combien de personnes peut contenir le PUMA ? le Capitaine répond : « il peut contenir un maximum de 16 commandos. Au GIH nous n'avons pas de jeunes pilotes et nous n'avons que des pilotes confirmés, du chef de bord au chef de patrouille. Ce qui fait qu'on ne forme pas de jeunes pilotes car les nôtres sont déjà opérationnels. Nous avons juste une formation interne pour acquérir tous nos savoir-faire et les maîtriser. Nous sommes capables de faire des interventions car nous n'avons pas de vrais jeunes. Ensuite, nos 7 PUMA nous appartiennent et sont donc équipés pour faire des interventions. En cas de riposte, cela se fait dans le cadre de la légitime défense. Cela se fait dans le même cadre que l'opération Sentinelle sachant que si c'est le tireur d'élite qui tire il a ses droits à lui. C'est parfois plus intéressant d'avoir 2 tireurs d'élite ». Le GIH s'intègre parfaitement dans le dispositif de lutte contre le terrorisme.